

DEMANDE DE TRANSFERT

VERS L'ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE PARIS-VAL-DE-SEINE

2020-2021

Ce formulaire et les pièces à joindre sont à déposer obligatoirement auprès de votre Ecole qui les transmettra à l'ENSAPVS, après avis du directeur de votre école, avant le **4 mai 2020**. Les demandes seront examinées par la commission de validation des études, expériences professionnelles ou acquis personnels de l'ENSAPVS et feront l'objet d'une réponse adressée à votre école et vous-même courant mai 2019.

ECOLE D'ORIGINE :

Nom : Prénom :

Date de naissance : / / Lieu :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Téléphone : Courriel :

Scolarité :

Année d'obtention du baccalauréat : Série

Année de 1^{ère} inscription dans une école d'architecture :

Positionnement dans le cursus en 2019/2020

1^{er} cycle licence : 1^{ère} année 2^{ème} année 3^{ème} année

2^{ème} cycle master : 1^{ère} année 2^{ème} année

Autres Ecoles dans lesquelles vous déposez une demande de transfert :

.....

Fait à le **Signature de l'étudiant**

Avis du directeur de l'Ecole d'origine : Favorable Défavorable

Date et signature du directeur

Cachet de l'Ecole

PIECES A JOINDRE AU FORMULAIRE :

- dossier de travaux graphiques (15 pages maximum, format A4)
- lettre motivant votre demande de transfert
- copie de l'ensemble des résultats obtenus
- le cas échéant copie de l'attestation d'obtention du diplôme d'études en architecture conférant le grade de licence
- enveloppe timbrée et libellée à vos nom et adresse